

n°20

Date de publication  
28 juin 2023

Date d'observation  
26 juin 2023

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Maïs**

- Le vol des pyrales est bien installé dans l'Allier depuis maintenant 3 semaines et commence son arrivée dans le Puy-de-Dôme.
- L'héliothis est également observé dans le Puy-de-Dôme depuis 2 semaines et il arrive dans l'Allier.
- Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 13 parcelles du réseau Auvergne (6 dans l'Allier et 7 dans le Puy-de-Dôme).



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





## Résistance aux fongicides sur céréales à paille – note commune 2023

Retrouvez dans cette note l'état des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille et les recommandations pour limiter leur développement en 2023. Télécharger la note [ici](#).

### Protection des pollinisateurs

Abeilles / Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver

➔ Dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits

[LIEN VERS LA NOTE](#)

### Information biodiversité : Flore bord de champ

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée.

Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

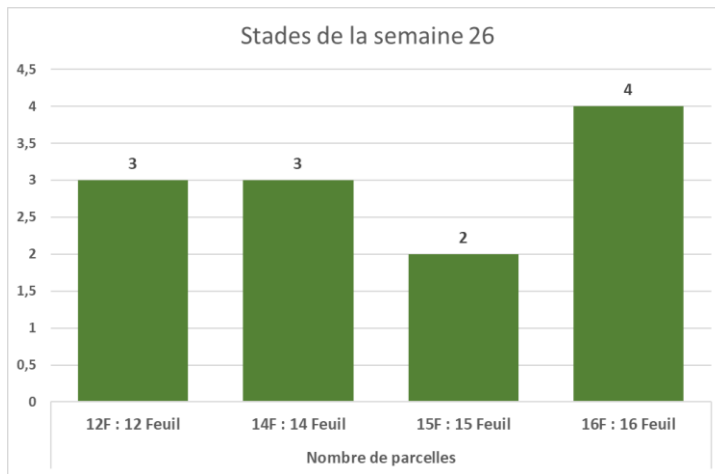




# Maïs

## Stade et état des cultures

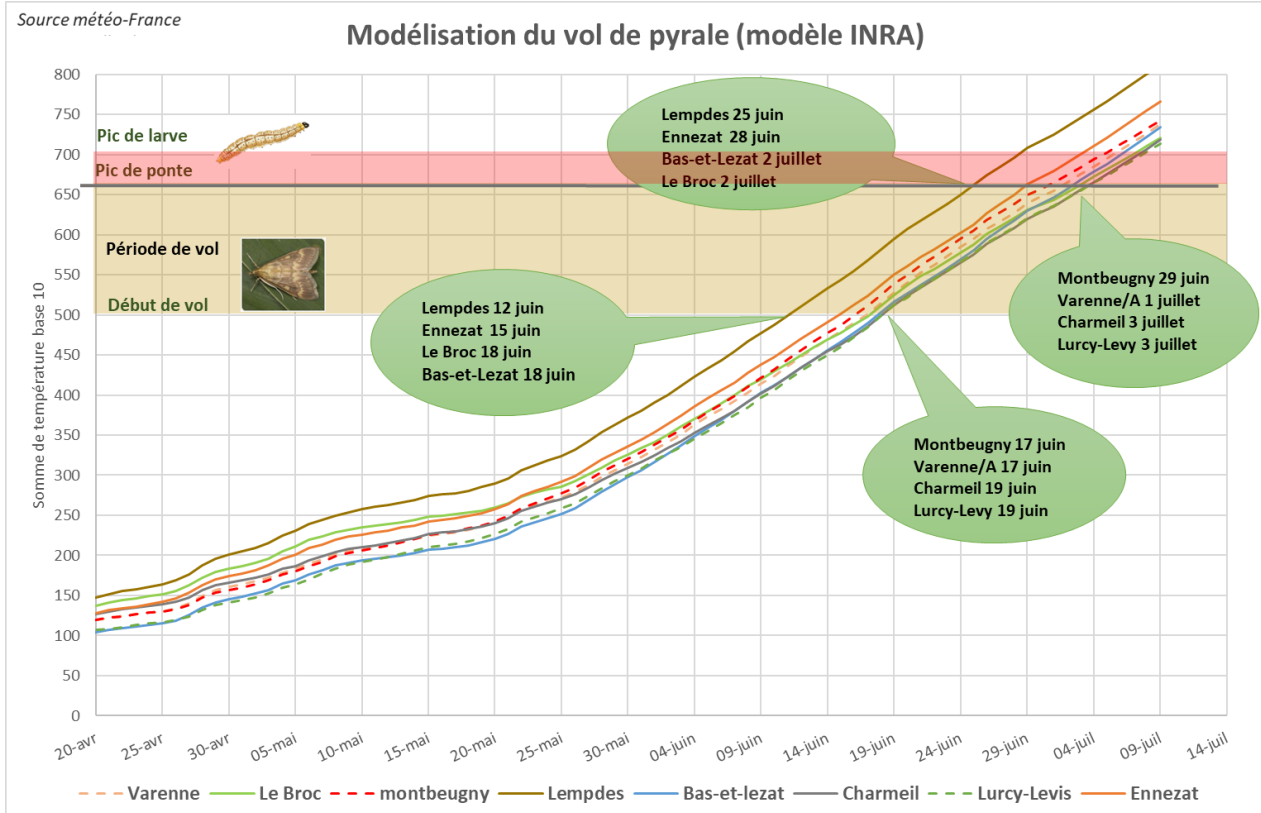
Les maïs sont entre 12 et 16 feuilles au 27 juin, la date médiane de semis est le 18 avril (semis du 7 au 24 avril).



## Ravageurs

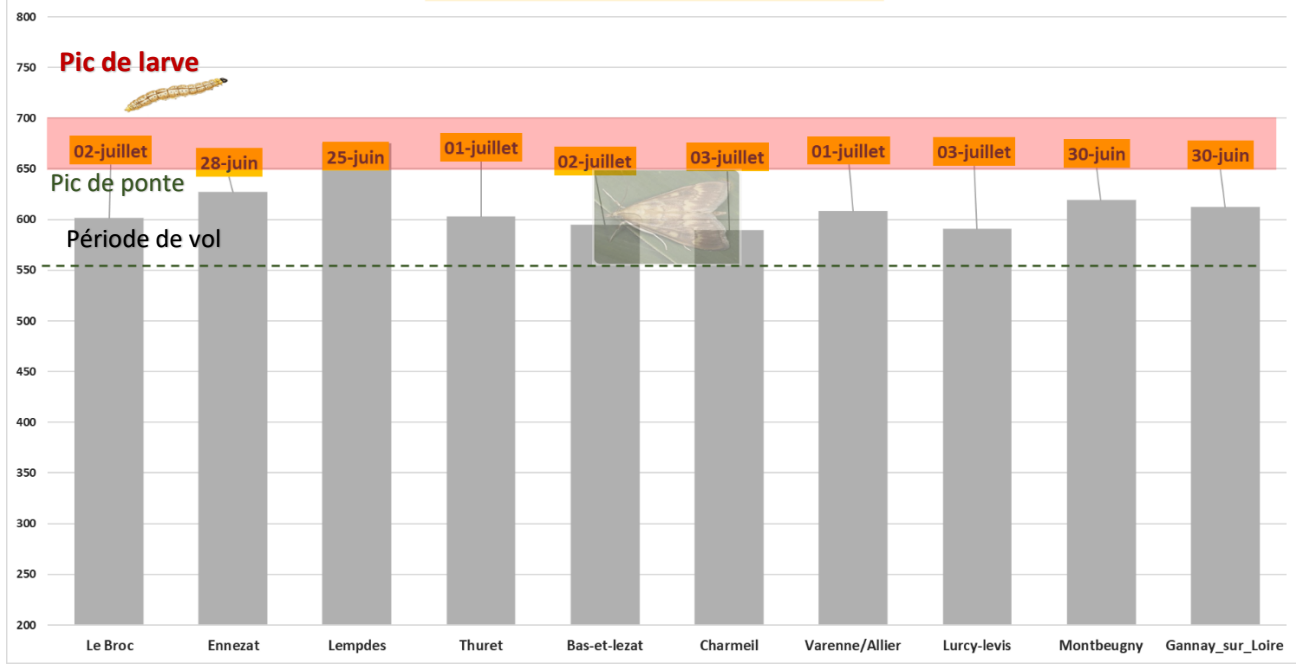
- **Pyrales**

Le pic de ponte est atteint pour Lempdes et le sera d'ici la fin de la semaine pour l'ensemble du réseau Allier et Puy-de-Dôme.

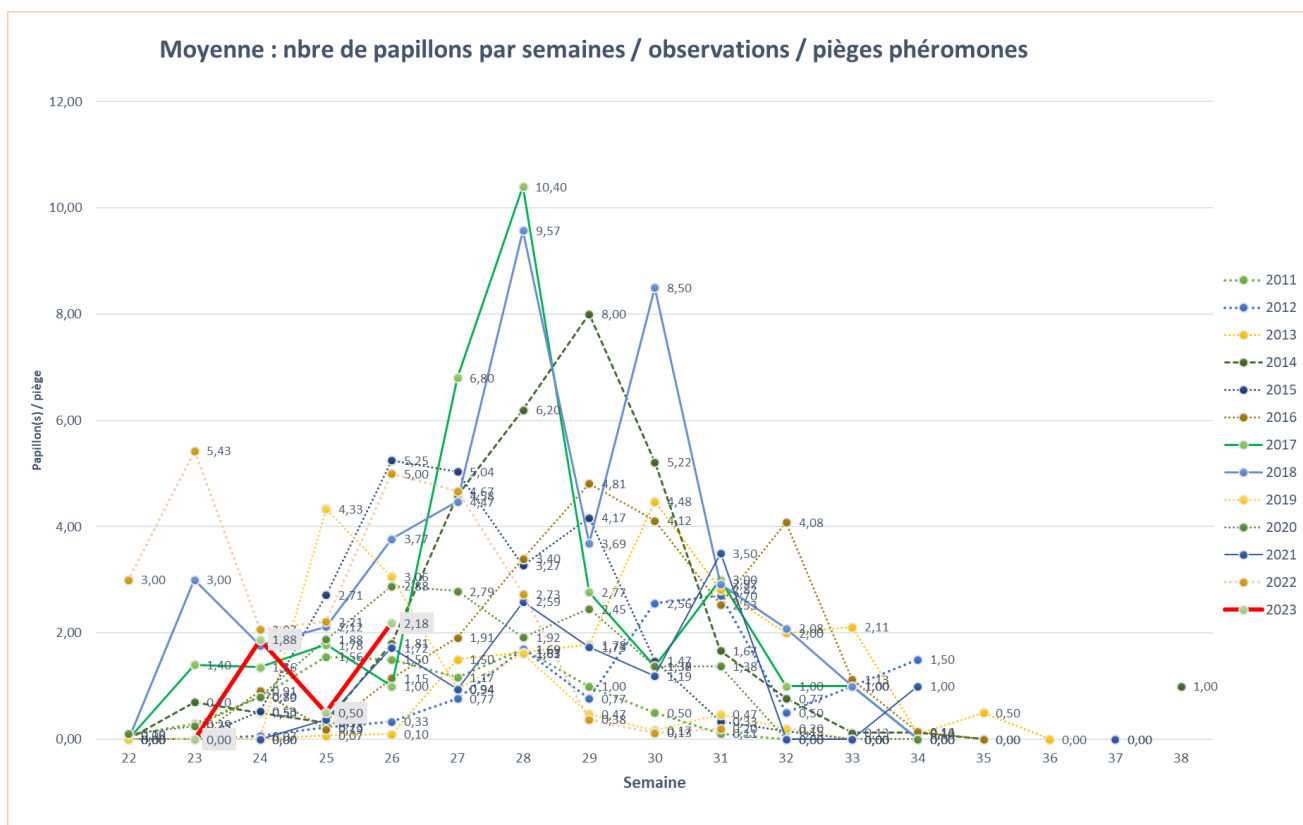


Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Le graphique ci-dessous présente les sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2023, pour les principales zones de cultures du maïs grain sur l'Allier et le Puy-de-Dôme.

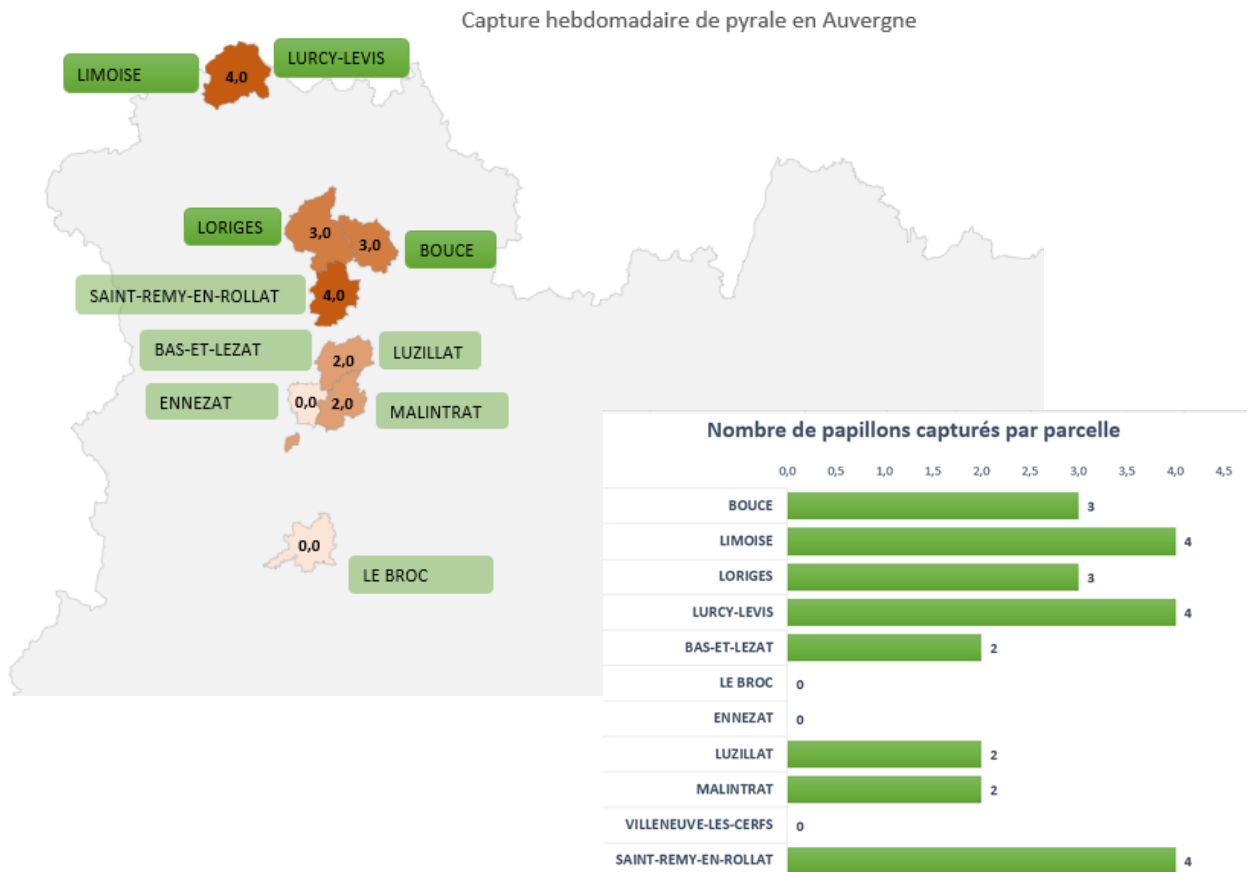
**Sommes de températures base 10 modèle INRA  
Du 1er janvier au 26 juin 2023**



Le vol de pyrales continu sa progression avec une intensité semblable aux semaines précédentes, comme le montre la courbe rouge du graphique ci-dessous. La période reste propice aux vols des pyrales.



Des captures sont observées sur **8 des 11 parcelles suivies** cette semaine pour ce ravageur, dont **18 capturées dans l'Allier et 6 capturées dans le Puy-de-Dôme**. La carte et le graphique ci-dessous présentent le nombre de papillons relevés en moyenne dans les pièges du réseau.



## • Cicadelles

**Identification** : les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes. Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.



Marques de cicadelles

**Observation** : 5 parcelles présentent des signalements (2 dans l'Allier et 3 dans le Puy-de-Dôme) mais l'intensité des piqûres reste limitée.

**Analyse indicative du risque** : même si des présences de cicadelles sont signalées dans le réseau le risque intervient quand la feuille de l'épi commence à porter des marques blanches. Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



## • Héliothis

**Identification :** l'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Exceptionnellement, sur des années précoces et chaudes comme celle-ci, des pontes peuvent avoir lieu avant la floraison et les jeunes chenilles s'alimentent du tissu foliaire.

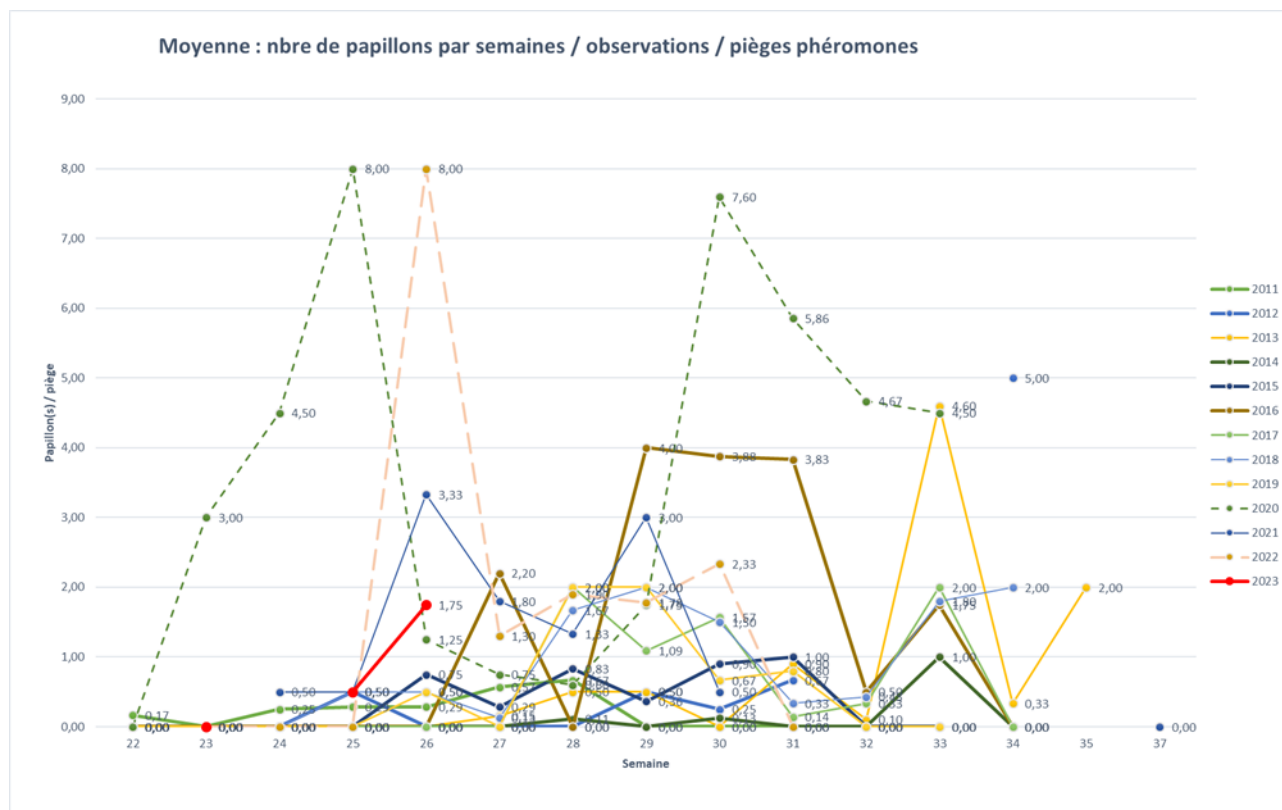
*Papillon d'héliothis*



**Piégeage/Observations :** 7 papillons ont été capturés cette semaine, dont 6 dans l'Allier (secteur de Bouce) et 1 dans le Puy-de-Dôme (secteur d'Ennezat).

**Analyse de risque :** Il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères par une culture et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

**Seuil indicatif de risque :** Les maïs ne sont pas encore en période de risque.



## • Sésamie

**Identification** : Le papillon mesure 20 mm, les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. La chenille a une longueur de 40 mm à complet développement. Les chenilles sont rose pâle, quel que soit le stade larvaire. Elles sont dépourvues de poils. La présence de points noirs, les orifices respiratoires, de chaque côté des larves est caractéristique (photo ci-contre).



*Sésamie Sesamia nonagrioides adulte et larve*

**Observation** : Une sésamie piégée dans le Puy-de-Dôme (secteur de Tarnat), sur 5 parcelles observées pour ce ravageur.

**Analyse de risque** : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. Le risque est particulièrement fort dans les régions où la présence du parasite a été importante l'année précédente et si l'hiver est clément. Nous arrivons à la fin de la période de vol de la première génération qui est va de mi-mai à fin juin.



**Période sensibilité de la culture** : Dégâts visibles jusqu'à 12 feuilles pour la première génération. Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.

## • Pucerons

**Identification** : de couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre, cette espèce mesure environ 2 mm (photo ci-contre). On la distingue par la couleur noire de ces cornicules. En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Ce puceron peut monter sur les étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.



*Pucerons Sitobion avenae*

**Observation** : Quelques traces de dégâts de ce ravageur sur 2 parcelles de l'Allier (secteurs de Lurcy-Lévis et de Limoise) et sur 1 parcelle du Puy-de-Dôme (secteur de Malintrat).

**Analyse de risque** : En cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. Mais en général, Sitobion avenae disparaît avant la sortie des soies.



**Période sensibilité de la culture** : le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"*

